

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE

3^{ème} RÉUNION DE 2011

Séance du 21 avril 2011

CG 11/3^{ème}/BP-I-16

SERVICE SOCIAL DU PERSONNEL

BUDGET PRIMITIF POUR 2011

Créé en 1988 par décision de notre Assemblée, le Service Social du personnel du Conseil Général est chargé d'attribuer aux agents les prestations légales et extra-légales.

I - PRESTATIONS LEGALES ET EXTRA-LEGALES

Ainsi appelées parce qu'elles sont accordées selon les règles et taux définis par le Ministère de l'Intérieur, **les prestations légales** comprennent :

- * allocation pour garde d'enfant de moins de 3 ans,
- * allocation pour enfant handicapé,
- * subvention repas,
- * subvention pour séjours d'enfants (centres aérés, colonies de vacances, classes de découverte, séjours linguistiques).

De par leur définition même, les prestations **extra-légales** échappent au domaine réglementaire fixé par l'Etat et relèvent de la compétence propre des collectivités territoriales.

C'est sur ces dernières que le Conseil Général a porté son attention, au cours des ans, en octroyant à ses agents :

- * l'allocation de rentrée scolaire,
- * les chèques-vacances,
- * les chèques-lire,
- * les chèques-déjeuner,
- * les locations saisonnières,
- * les cadeaux pour l'arbre de Noël,
- * les prestations liées aux événements familiaux et professionnels (naissance, mariage, retraite, décès).

II - PRETS AUX PERSONNELS

Outre les prestations ci-dessus évoquées, je vous rappelle que des prêts de 765 €, remboursables en 12, 18 ou 24 mois sont accordés aux agents départementaux titulaires ou stagiaires.

J'ajoute que lors du vote du budget primitif de 1996, nous avons décidé, pour l'acquisition d'un véhicule, de porter le montant du prêt à 1 525 €.

C'est ainsi, qu'en 2010, 88 agents ont bénéficié d'un prêt de 765 €, et 21 d'un prêt de 1 525 €.

III - LOCATIONS SAISONNIERES - CHEQUES-VACANCES

Depuis plusieurs années, le Conseil Général accorde une participation financière pour la location d'appartements à la mer ou à la montagne. Cette année encore, plus de 500 familles ont pu bénéficier de cette aide.

Je vous rappelle que notre assemblée a décidé de porter la participation du Conseil Général, fixée à 305 € depuis 1999, à 325 € maximum par semaine, soit 650 € par agent pour deux semaines par an lors du vote du budget primitif 2008.

S'agissant de chèques-vacances la quasi totalité des agents départementaux ayant droit à leur attribution demande le concours financier du Conseil Général.

IV - A.D.O.S.

S'agissant de la subvention versée à l'Association Départementale des Oeuvres Sociales (A.D.O.S.), celle-ci constitue un fonds de roulement permettant de faire bénéficier le personnel de prix réduits sur les spectacles et différents biens de consommation (chèques-cinémas, chèques-lire, chèques- multimédia, chèques-déjeuner...)

Compte tenu de ce qui précède, je vous serais obligé de bien vouloir délibérer.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Vote un budget 2011 de 768 500 € tel que présenté en annexe dans le tableau récapitulatif des dépenses de l'année 2010 et des prévisions 2011 ;
- Ratifie l'inscription des crédits correspondants suivants :
 - * 768 500 € sur le budget du Département pour le fonctionnement du Service Social (prestations légales et extra-légales),
 - * 50 000 € sur l'article 657425 sous-fonction 0202 subvention ADOS,
 - * 2 000 € sur l'article 657425 sous-fonction 32 subvention Association Sportive du Conseil Général,
 - * 100 000 € sur l'article 27431 sous-fonction 01 pour les prêts au personnel.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

SERVICE SOCIAL

CG 11/3ème/BP-I-16ann

BUDGET 2010 ET PREVISIONS 2011

NATURE	PRESTATIONS	DEPENSES			RECETTES		
		INSCRITES EN 2010	MANDATEES AU 31/12/2010	PREVISIONS 2011	INCRITES en 2010	EMISES AU 31/12/2010	PREVISIONS 2011
	PRESTATIONS LEGALES						
656891	Allocation garde d'enfant moins de 3 ans	3 000,00	1 755,44	2 500,00			
656892	Allocation enfant handicapé	15 000,00	14 442,42	15 000,00			
6234	Subvention-repas	12 000,00	16 740,01	14 000,00			
656893	Séjours d'enfants : Centres aérés, colonies séjours linguistiques, classes de découvertes	12 500,00	12 365,45	12 000,00			
	Sous-total	42 500,00	45 303,32	43 500,00	0,00	0,00	0,00
	PRESTATIONS EXTRA-LEGALES						
6512	Secours d'urgence au Personnel	2 000,00	1 050,00	2 000,00			
6514	Adhésion Association Comité d'entreprises	5 502,00	5 502,00	6 000,00			
6182	Abonnement revue	2 000,00	1783,65	2 000,00			
6568961	Locations immobilières	105 000,00	91 846,42	100 000,00			
656896	Locations saisonnières/pers	215 000,00	214 789,70	215 000,00			
		320 000,00	306 636,12	315 000,00			
758896					60 000,00	48 792,00	60 000,00

NATURE	PRESTATIONS	DEPENSES			RECETTES		
		INSCRITES EN 2010	MANDATEES AU 31/12/2010	PREVISIONS 2011	INCRITES en 2010	EMISES AU 31/12/2010	PREVISIONS 2011
656895	Allocations diverses (naissance, mariage, retraite décès)	3 500,00	4 192,56	4 000,00			
656897 758897	Chèques-vacances	330 000,00	329 623,60	330 000,00	171 000,00	156 803,50	170 000,00
Comptes 60,61 et 62	Arbre de Noël	79 000,00	64 225,12	66 000,00			
	Sous total	742 002,00	713 013,05	725 000,00	231 000,00	205 595,50	230 000,00
	TOTAL GENERAL	784 502,00	758 316,37	768 500,00	231 000,00	205 595,50	230 000,00

Le Président,